EXTRAIT N°03/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2023

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REGULE
06 FEV. 2023

Date de la convocation : Le 24 janvier 20232

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 20
Procurations 1
Absents 5
Excusés 7

En cours de Séance :
Présents 22
Procurations 1
Absents 3
Excusés 7

L'an deux mil vingt-trois, le trente du mois de janvier, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine M. THELESTE Johan, M. FERDINAND Thierry, Mme CARDOU Josiane, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Camille Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle, Mme RIERNY Sandrine, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. DELPHIN Laurent, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, M. MARLET Daniel.

ABSENTS NON EXCUSES : M. BERNABE Cédric, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ATHANASE Rémy,

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQION (DGS), M. Alain BONHEUR (DAPI), Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. José SOUNDOUROM (DSU), M. Victor VELAYE (Dirfin)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ACCORDEE A MATJILPA POUR L'ORGANISATION DU MATNIK CARIBBEAN CARNIVAL

Le Maire expose :

L'association Matjilpa, en créant le Matnik Carribean Carnival, manifestation double incluant le village carnaval et la grande parade, a voulu doter la ville de Saint-Joseph d'un produit évènementiel. Cette manifestation marquait le lancement des festivités carnavalesques en Martinique.

Après une interruption de plusieurs années due entre autres à la crise sanitaire et la disparition de M. Henri Jacques-Edouard, dit Bijou, ex-président de Matjilpa et initiateur de l'évènement, la municipalité entend reconduire la manifestation et renouveler le partenariat avec l'association Matjilpa.

Ce Matnik Carribean Carnival organisé en hommage à Bijou-Solda kiltirel, s'est déroulé le dimanche 29 janvier 2023 de 9h00 à 20h00 sur la place des fêtes et dans les rues de la ville avec des orchestres de rues et des groupes à pied locaux et invités.

L'association Matjipa avait sollicitée une subvention de 30 000 € en vue de financer les différents postes inscrits au budget prévisionnel de l'opération. Le conseil municipal réuni en séance le 12 décembre dernier avait décidé de verser une 1ère tranche de 20 000 € sur l'exercice 2022, le solde sur l'exercice 2023.

.....

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'AUTORISER le Maire à verser le solde de subvention de 10 000 € à l'association Matjilpa pour l'organisation du Matnik Carribean Carnival.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 30 janvier 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH MARTINIQUE

Pour le Maire, et par délégation
1er Adjoint

Claude ADELE